

RATTACHEMENT	DIRECTION – Direction de cabinet
Intitulé	Conseiller Prévention – RPS - suivi & Reporting RSO
Mission	<p>Placé auprès de la Directrice de Centrale Marseille, vous conseillez la direction et mettez en œuvre l'ensemble des mesures liées à la question de la prévention, de la santé et de la sécurité au travail.</p> <p>Sous l'autorité de la direction de Cabinet-Communication- RSE, vous suivez l'ensemble des indicateurs liés à la démarche de « transformations responsables » déployée par l'école.</p>
Activités détaillées	<p>Conseiller Prévention : 50%</p> <p>Vous avez un rôle de conseil ; vous animez et coordonnez un réseau d'une vingtaine d'assistants prévention ; à ce titre, vous êtes amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribuer à l'élaboration du programme de prévention annuel - participer/mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques au travail - assurer une veille technologique, scientifique et réglementaire en santé et sécurité au travail - analyser les situations de travail et les accidents de service ou de travail - vérifier la bonne tenue des registres, des mises en conformité - contribuer à l'élaboration de la fiche des risques professionnels - accompagner les nouveaux arrivants lors de leur prise de poste - organiser l'information, la sensibilisation, - participer à la mise en œuvre de la formation santé, sécurité au travail - participer au suivi des habilitations - organiser la prévention du risque incendie (consignes, exercices, évacuation) - conseiller à la rédaction des consignes de sécurités - alerter le chef de service sur les situations à risque - collaborer avec le médecin de prévention - participer au CHSCT - formuler des propositions suite aux évaluations, constats... - conseiller des actions correctrices : étude, adaptation de poste, formation... - consulter les personnes compétentes pour toute intervention... - communiquer sur la santé, sécurité au travail : réunion d'information, affichage... - assurer le suivi des actions engagées <p>A – Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents</p> <p>Le conseiller devra mettre en forme ses observations, rédiger des rapports, contribuer à la mise en place de projets de prévention. Les assistants de prévention devront lui communiquer toutes leurs analyses. S'il l'estime nécessaire, le conseiller de prévention peut demander des analyses complémentaires.</p> <p>B – Améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents.</p> <p>Le conseiller de prévention, en collaboration avec les autres acteurs (assistants de prévention, médecin de prévention, instances de concertation), contribue à la recherche de solutions pratiques aux difficultés rencontrées.</p> <p>C – Faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre et animer un réseau d'assistant de prévention</p> <p>Le conseiller de prévention devra ainsi participer à la mise en place de formation et de sensibilisation.</p> <p>D – Veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en ces matières et à la bonne tenue du registre de santé et de sécurité au travail dans tous les services.</p> <p>Le conseiller de prévention doit donc connaître la réglementation, les principes de prévention, les risques professionnels, les métiers exercés dans son établissement, le fonctionnement de celui-ci. Il devra développer une stratégie pour prendre sa place dans une relation transverse et interdisciplinaire. Il devra également rédiger, en lien avec les assistants de prévention, la</p>

	<p>synthèse des observations faites dans le registre de santé et de sécurité au travail. Cette synthèse sera ensuite communiquée au CHSCT.</p> <p>Reporting RSO : 50%</p> <p>Documenter et suivre la démarche « Transformations Responsables »- RSO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et/ou documenter les documents stratégiques de planification et de programmation et autres documents de référence en matière de développement durable et de transition écologique (DDRS, LABELS...) • Réaliser toutes études de diagnostic et de prospective relatives à ces différentes transitions • Définir et mettre en œuvre un référentiel d'évaluation à partir des indicateurs objectifs de développement durable (ODD) 			
<p>Connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Culture pluridisciplinaire, Droit/réglementation • Environnement administratif, institutionnel et politique • Environnement professionnel de l'enseignement supérieur • Organisation, méthode et processus • Bonne connaissance de l'enseignement supérieur, de la recherche et des entreprises et de leurs relais institutionnels (dispositifs financiers notamment...) • Connaissances confirmées concernant le champ des questions relatives à la santé et la sécurité au travail • Dialogue, diplomatie, force de conviction, persévérance, esprit d'équipe • Veille, écoute • animation, pédagogie. 			
<p>Conditions particulières d'exercices</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité et réactivité • Fréquents déplacements à Nice et sur le territoire 			
<p>Cat</p>	<p>BAP</p>	<p>Temps de travail</p>	<p>Congés</p>	<p>Ticket restaurant</p>
<p>A</p>	<p>J Gestion et Pilotage</p>	<p>100% (1607h/an)</p>	<p>55 j</p>	<p>Non</p>